



INVERNESS

—
Simplement unique depuis 1845

Communiqué

COLLECTE DE CANETTES | COMITÉ 12-18 D'INVERNESS | SAMEDI 12 JUIN DÈS 9 H



Le comité 12-18 passera dans les rangs et le village récupérer vos canettes et vos bouteilles sur votre perron, ce samedi 12 juin dès 9 h. Vous pouvez également venir porter vos canettes directement au Centre récréatif, une équipe sera sur place pour la collecte.

PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DES TUBULURES ACÉRIQUES

- Où ? :** À l'écocentre de Plessisville situé au 990, route 265 Nord
- Heures d'ouverture ? :** Selon l'horaire de l'écocentre de Plessisville ou en communiquant au 819 621-7298 ou sur le site de la MRC de L'Érable www.erable.ca/tubulure
- Combien ? :** Des coûts de dépôt de **28\$ / mètre cube** pour l'année 2021 vous seront facturés via votre compte de taxes municipales de l'année 2022. Ainsi, les producteurs acéricoles enregistrés au MAPAQ bénéficieront d'un crédit de taxes agricoles pour ces frais.
- Comment ? :** Vous devez apporter le compte de taxes municipales de votre érablière avec vous à l'écocentre.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021 | VOTE PAR CORRESPONDANCE & INSCRIPTION DES ÉLECTEURS NON DOMICILIÉS

À l'approche des élections générales municipales, il est temps pour les électeurs **non domiciliés** désirant exercer leurs droits de vote lors des élections du 7 novembre prochain de s'inscrire sur la liste électorale. Vous avez jusqu'au 3 octobre 2021 pour transmettre les formulaires complétés au bureau municipal.



NOUVEAUTÉ 2021 : Les électeurs non domiciliés pourront voter par correspondance. La marche à suivre ainsi que les formulaires à compléter sont disponibles sur notre site Web au www.invernessquebec.ca ou communiquer avec Caroline Larrivée au 418-453-2512, poste 4200.

NOUVEAUTÉ 2021 : Pour les électeurs **domiciliés** de 70 ans et plus le jour du scrutin (7 novembre 2021), les électeurs domiciliés dans une résidence privée pour aînés, les électeurs incapables de se déplacer pour des raisons de santé ainsi qu'une personne proche aidante domiciliée à la même adresse pourront voter par correspondance. Pour ce faire, vous devez faire une demande écrite et la transmettre à la Municipalité au plus tard le 27 octobre 2021 à 16 h 30.

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à vous abonner à l'infolettre de la Municipalité en contactant Marie Paquet au (418) 453-2512, poste 4202 ou info@invernessquebec.ca et à nous suivre sur Facebook pour ne rien manquer des informations concernant les prochaines élections!

PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES, HYDRIQUES ET NATURELS

CONSULTATION PUBLIQUE
Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels

23 juin 2021 - 13 h 00
THÈME : Élaboration des actions de conservation

INSCRIPTION GRATUITE
www.patrimoinenaturel.ca



INVERNESS

—
Simplement unique depuis 1845

Rapport du maire 2020

Chères citoyennes, chers citoyens,

Selon les dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

États financiers 2020

Les états financiers de notre municipalité ont été vérifiés par la firme Groupe RDL Thetford/Plessis inc. et ont été déposés au Conseil du 9 mars 2021. Selon le rapport financier, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2020, la situation financière était la suivante :

| | | |
|--|---------------------|-------------------------|
| Revenus de fonctionnement | 2 550 690\$ | |
| Charges de fonctionnement de l'exercice | <u>-2 302 279\$</u> | |
| Excédent de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales | | 248 411\$ |
| Amortissement | 316 187\$ | |
| Remboursement de la dette à long terme | -76 493\$ | |
| Éléments de conciliation à des fins fiscales | <u>-171 127\$</u> | |
| Total | | <u>68 567\$</u> |
| Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales | | <u>316 978\$</u> |

| | | |
|---|-------------|---------------------------|
| Excédent de fonctionnement accumulé non affecté | 1 697 759\$ | |
| Excédent de fonctionnement accumulé affecté | <u>0\$</u> | |
| Réserve disponible | | <u>1 697 759\$</u> |

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Fonds de roulement non utilisé | 233 440\$ |
| Dette à long terme | 306 482\$ |


Rapport de l'auditeur indépendant par Groupe RDL Thetford/Plessis inc.

Extrait du rapport disponible pour consultation au bureau municipal : «À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité d'Inverness au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.»

Conclusion 2020

L'année 2020 s'annonçait exceptionnelle pour notre municipalité avec son 175^e anniversaire, cependant avec l'arrivée du COVID-19 la programmation a dû être revue. Un parc commémoratif a été érigé au centre de notre beau village et plusieurs activités ont été reportées. Suite à sa démarche de planification stratégique, la Municipalité a aussi dévoilé un nouveau logo bien représentatif de son milieu. En 2020, d'importants travaux routiers ont été réalisés sur le chemin Gosford Nord et Sud, c'est un total de 4,5 km qui ont été pavés ainsi que le remplacement d'un gros ponceau. La Municipalité a aussi procédé au remplacement de certains équipements de voirie pour maintenir à jour la flotte et s'adapter aux besoins de la municipalité. Le conseil tient à remercier l'engagement et le dévouement de ses employés municipaux dans leur gestion quotidienne des ressources de notre municipalité et pour leur qualité de services auprès des citoyens, des organismes et de toute la communauté.

DONNÉ À INVERNESS, CE 8^e JOUR DE JUIN 2021


M. Yves Boissonneault | Maire d'Inverness